



**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX
DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

Le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, lors d'une séance qui se tiendra en la salle du Conseil municipal, 2555, rue Dutrisac, le lundi 5 juin 2023 à 19 h 00, statuera sur la demande de dérogation mineure pour l'immeuble suivant :

Lieu de dérogation

Nature

Chemin Dumberry / Lot 1 676 156 / Zone I1-207	Autoriser un bâtiment principal d'une hauteur de 11,28 mètres en dérogation à l'article 1.7.8.2.2 du Règlement de zonage n° 1275 qui permet une hauteur maximale de 9 mètres pour un bâtiment de 2 étages.
--	--

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant les membres du Conseil relativement à cette demande, lors de la séance du Conseil municipal du 5 juin 2023.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 17^e jour du mois de mai 2023.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca